

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT
TECH-ALBÈRES**

Date de convocation : 09/06/2022

Nb de membres en exercice : 63
Présents : 26
Nb de suffrages exprimés : 33
VOTE : Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

Séance du 23 Juin 2022

REÇU LE :

27 JUIN 2022

SOUS-PRÉFECTURE

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin, à dix heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au siège de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibérés à Argelès-sur-Mer, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

**OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET
ÉCOLOGIQUE DU COURS AVAL DU TANYARI**

Étaient présents avec droit de vote:

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), Mme ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE) procuration à M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE) procuration à Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Autres participants :

Mme MARIE HELENE DURO (ELUE ST LAURENT DE CERDANS) et M.XAVIER JUHEL (SUPPLEANT),

Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. LAURENT DAUBA (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme SOPHIE FERTON (SUPPLEANT), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. BERNARD PACCIANUS (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. PIERRE PLANAS (SUPPLEANT), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme MARIE-PIERRE SADOURNY (SUPPLEANT), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT), M. BERTRAND WERNER (TITULAIRE),

M. Hervé CRIBEILLET a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE DU COURS AVAL DU TANYARI

Vu la délibération 2018/26 du 28/11/2018 de déclaration de projet de restauration du Tanyari,
Vu la délibération 2019/19 du 17/09/2021 concernant les acquisitions foncières relatives à ce projet,
Vu le budget primitif du SMIGATA et la délibération 2022/08 d'autorisations de programmes et crédits de paiements votés le 12 avril 2022,

Ce projet de restauration et de protection contre les crues du Tanyari, présenté lors de précédentes rencontres et lors du DOB, a pour objectif d'apporter une protection contre les inondations du village jusqu'à la crue trentennale, tout en améliorant le fonctionnement écologique du Tanyari,
Le Président du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères ayant rappelé au Comité Syndical le plan de financement prévisionnel, les différentes phases du projet et le calendrier prévisionnel des travaux,

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel des travaux tel que détaillé ci-dessous
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget des exercices concernés.

Emplois	Montant TTC(1)	Ressources	Montant TTC(1)
Acquisition foncière	200 000,00 €	Autofinancement	4 560,00 €
Travaux (Estimation initiale)	2 017 500,00 €	Subventions	1 600 000,00 €
Etudes (MOA/MOE)	97 000,00 €	dont Agence de l'Eau Rhône Méditerranée	1 600 000,00 €
Autres	85 500,00 €	Estimation FCTVA	295 440,00 €
		Besoin d'emprunt :	500 000,00 €
		dont Prêt Banque xxxx	500 000,00 €
Coût total du projet	2 400 000 €	Total des ressources	2 400 000 €

Fait et délibéré à Argelès-sur-Mer, les jour, mois et an que dessus.

REÇU LE :
27 JUIN 2022
SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Pour expédition conforme,

Le Président
Alexandre FIGNATI
Maire de L...



Certifié exécutoire compte tenu :
De la transmission en Sous-Préfecture le : € **27 JUIN 2022**
De la publication le : **27 JUIN 2022**